

Notification 2020/016

3 novembre 2020

NOTIFICATION AUX PARTIES

NOUVELLE PARTIE À LA CONVENTION LE TURKMÉNISTAN

Le Secrétariat de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (PNUE/CMS) a le plaisir de vous informer que le Ministère fédéral allemand des Affaires étrangères a confirmé la réception des documents d'adhésion du Turkménistan.

Le Turkménistan deviendra Partie à la Convention le 1^{er} janvier 2021, portant le nombre de Parties à 132. Le Turkménistan a également adhéré à l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Mme María-José Ortiz, Administratrice de gestion de programme, secrétariat du PNUE/CMS, maria-jose.ortiz@un.org.

<http://www.cms.int/fr/news/notifications>